

PROGRAMMATION DE LA semaine de relâche 2022

CAMP DES NEIGES

INSCRIPTIONS
DÈS LE 15 FÉVRIER

! Nous sommes toujours en attente des consignes officielles du gouvernement concernant les camps de la relâche scolaire 2022, il se pourrait donc que cette activité soit annulée pour des raisons sanitaires. En cas d'annulation suite au début des inscriptions, celles-ci seront remboursées complètement et vous serez avisés par courriel dans les plus brefs délais.

DÉTAILS :

- Le camp des neiges est offert seulement aux résidents.
- Inscriptions dès le 15 février (En ligne seulement).
- La carte Accès-loisirs de votre enfant doit être à jour.
- Le camp de jour se déroulera dans les bâtiments de la ville, avec des places limitées selon la capacité d'accueil et les mesures sanitaires en vigueur.
- Rendez-vous en ligne pour tous les détails : ville.prevost.qc.ca sur la page Camp de jour.

ACTIVITÉS DE LA SEMAINE DE RELÂCHE

CONCOURS DE CRÉATIONS HIVERNALES

DÉTAILS : Vous avez confectionné en famille un énorme bonhomme de neige, une glissade hivernale, un fort des neiges, une patinoire dans votre cour? Ce concours est pour vous ! Plusieurs prix à gagner en partenariat avec IGA EXTRA Famille Piché.

Les candidatures sont acceptées dès maintenant et jusqu'au 7 mars inclusivement.

Envoyez la photo de votre création hivernale en pièce jointe par courriel au accesloisirs@ville.prevost.qc.ca avec votre nom complet, votre adresse et votre numéro de téléphone.

MERCREDI 2 MARS

ÉDUCAZOO en « live »

Rendez-vous à 9 h 30

sur le Facebook

de la Ville pour

assister à l'atelier.



LA VILLE DE PRÉVOST RECRUTE POUR LA SAISON ESTIVALE!

La Ville de Prévost est présentement en période de recrutement pour combler les postes suivants :

- RESPONSABLE DE CAMP DE JOUR
- CHEF D'ÉQUIPE DE CAMP DE JOUR
- ANIMATEUR DE CAMP DE JOUR
- AIDE-ANIMATEUR
- SAUVETEUR
- ASSISTANT-SAUVETEUR

Réception des candidatures avant le 20 février.

Les candidats intéressés doivent remplir les exigences énumérées dans l'offre d'emploi disponible sur notre site et doivent être âgés de 16 ans et plus.

Envoi des candidatures au : emploi@ville.prevost.qc.ca



Belle Neige

STATION DE SKI BELLE-NEIGE

Offre aux résidents de Prévost

En présentant votre preuve de résidence, vous aurez une réduction de 5\$ sur un billet journalier en semaine à la Station de ski Belle-Neige lors de la saison 2021-2022.



POLITIQUE DE SOUTIEN AUX AÎNÉS ET AUX FAMILLES LE SAVIEZ-VOUS ?

La politique a pour objectif d'encourager les familles et les aînés de la Ville de Prévost à participer activement aux différentes activités sportives, culturelles et communautaires offertes à l'intérieur de la programmation ou pour certaines activités offertes dans la région. Le tout en offrant une aide financière sous forme de tarifs préférentiels, de rabais ou même d'un remboursement partiel après inscription, sous certaines conditions.

Consultez toutes les informations relativement à cette politique sur la page Programmatons de notre site.



INSCRIPTION AUX ALERTES CITOYENNES
avis.ville.prevost.qc.ca

SUIVEZ-NOUS:

